



Compte rendu réalisé par Sarah GRISOT et Julie MERCIER

French Heritage Society : un modèle de philanthropie américaine

Proposée par French Heritage Society
Samedi 8 novembre 2008, de 15h30 à 16h30
Studio-Théâtre de la Comédie Française

Intervenants :

Denis DE KERGOLAY, Président de French Heritage Society

Astrid STANFIELD-PINEL et **Dominique FLAHAUT DE LA BILLARDERIE**, vice-présidentes du chapitre de Paris

Isabelle DE LA ROULLIERE, membre du comité d'administration

Karen ARCHER, membre permanent du bureau de Paris

Christine SEBERT-BADOIS, propriétaire et gestionnaire du château La Roche-Courbon.

Le Président de French Heritage Society, Denis DE KERGOLAY, présente d'abord chaque intervenant puis il expose la mission générale de celle-ci. Il indique que FHS (French Heritage Society) est constituée de "Chapters". Ce sont des délégations qui ont pour but d'attirer des mécènes américains par le biais d'animations culturelles. M. DE KERGOLAY annonce ensuite les campagnes financées à la fois en France et aux Etats-Unis.

L'approche américaine du mécénat

Karen ARCHER, travaillant pour French Heritage Society depuis huit ans, explique la différence d'approche entre le mécénat américain et le mécénat français. Du fait de leur histoire, les Etats-Unis d'Amérique ont une certaine méfiance à l'égard du pouvoir centralisé. En effet les Etats-Unis ont été fondés par des dissidents qui fuyaient un pouvoir central. Le pays a été façonné par un esprit pionnier et une culture de l'entraide que l'on retrouve aujourd'hui.

Les Américains ont une démarche bien plus locale que nationale, ils œuvrent pour leur propre communauté. De nombreux musées, écoles et bibliothèques, ont été créés grâce à des donateurs (qui ont ensuite donné leur nom aux établissements). Les grandes collections d'œuvres d'art ne sont pas royales (ou publiques comme en France), mais elles existent grâce à des dons privés.

Basé sur le bénévolat, le mécénat est vu aux Etats-Unis comme une initiative pionnière, une volonté d'être un des premiers à sauvegarder un bâtiment ou une œuvre d'art, et d'en être le protecteur.

Au XIX^{ème} siècle, les grandes familles étaient les acteurs exclusifs du mécénat, comme les familles Rockefeller, Getty, Guggenheim et Carnegie. Ces fortunes de Pennsylvanie formées pendant l'ère industrielle grâce à l'exploitation du pétrole et de l'acier, ont migré vers New-York. C'est par exemple à la famille Carnegie que l'on doit la bibliothèque publique de New-York. Une autre famille, celle des Vanderbilt, a permis la construction de la Grand Central Station, également à New York.

Karen ARCHER précise que cette station a été sauvée plus tard par Jacqueline KENNEDY, tout comme le Lafayette Square.

De façon schématique, l'intervenante explique que peu à peu, ces grands mécènes organisent leurs opérations et élargissent leurs champs d'actions vers l'ouest du territoire américain. L'esprit pragmatique de la loi a favorisé le mécénat privé. Les avantages fiscaux sont aujourd'hui très importants et il y a de nombreuses fondations comme la Bill Gates Foundation. La France essaye aujourd'hui de tendre vers ce modèle américain.

La création de French Heritage Society

Denis DE KERGOLOAY explique que les monuments historiques français sont protégés par l'Etat, mais que malgré cela les propriétaires peuvent être à court de ressources. En effet, l'entretien et la sauvegarde d'un bâtiment ancien sont onéreux.

C'est pour soutenir ces propriétaires privés, que French Heritage Society a été créée.

Elle trouve son origine en 1982, année durant laquelle Michèle LE MENESTREL a fondé Friends of Vieilles Maisons Françaises. La loi 501 (c)(3) du code fiscal américain permet à l'association de collecter des fonds privés étrangers, ce qui a permis la création de cette association mécène.

- en 1983, le château de Cénevières (Lot) bénéficie du premier prix Friends of Vieilles Maisons de France, c'est-à-dire de la toute première somme attribuée pour la restauration ou la rénovation d'un monument ancien.

- en 1998, l'association fête ses quinze ans au château de Versailles dont elle a financé la restauration des deux statues d'un portail.

- en 2002, grâce à Marie-Sol DE LA TOUR D'AUVERGNE (Présidente Emérite de FHS), l'association est regroupée avec Demeure Historique et le Comité des Parcs et Jardins, pour former French Heritage Society. Les dossiers issus des deux premières associations sont étudiés par le conseil d'administration de FHS.

French Heritage Society soutient non seulement les monuments du territoire français mais aussi les constructions françaises sur le sol américain. Les monuments sont d'inspiration française ou liés à l'histoire de France, comme en Louisiane.

Les voyages des mécènes et les activités de FHS

Afin d'encourager les mécènes à faire des donations et afin qu'ils réalisent l'importance de leur participation aux projets, l'association organise des voyages en France. Ainsi, les donateurs américains prennent connaissance des châteaux français. Ils rencontrent des propriétaires et participent à des visites privilégiées, souvent dans des lieux auxquels le public n'a pas accès.

En 2008 le *Chairmen's Circle Trip to Paris* a réuni trente mécènes qui contribuent à hauteur de \$5000 par an (c'est ce qui leur donne le titre de *chairmen*). Ce voyage a permis de lever \$25.000 qui seront versés pour la restauration de l'Hôtel-Dieu de Lyon. Des réunions et des galas sont également organisés pour collecter des fonds, présenter des projets de rénovations, etc.

C'est le conseil d'administration de French Heritage Society qui décide de la répartition des donations pour chaque année.

Depuis vingt-cinq ans, quatre cent cinquante monuments ont été soutenus financièrement par l'association, ce qui représente un montant de \$13.000.000. Ces millions comptent à la fois les donations directes et ce que les intervenants appellent *matching funds* : des sommes attribuées seulement si les collectivités publiques peuvent payer un montant équivalent.

Voici quelques exemples de monuments et des sommes qui leur ont été attribuées :

- L'Abbaye de Valmagne (Languedoc), \$15.000
- Le Château de Verteuil (Charente), \$25.000
- Le Consulat de France à New York (New York State, U.S.A), \$100.000

French Heritage Society effectue des partenariats avec d'autres organisations telles que la Florence Gould Foundation. Cette fondation œuvre exclusivement pour les monuments publics. A l'occasion de ce partenariat, l'Eglise de Candes-Saint-Martin (Indre-et-Loire) a bénéficié de \$324.000.

FHS développe des programmes éducatifs. Elle organise des échanges d'étudiants entre sites français et sites américains. Les participants peuvent par exemple effectuer les visites guidées dans une maison coloniale américaine s'ils sont français, ou dans un petit château français s'ils sont américains.

D'autre part, certains architectes voyagent comme Didier REPELLIN, Architecte en Chef des Monuments Historiques. Des artisans bénéficient eux aussi de bourses. Ainsi les deux pays échangent leurs compétences.

Enfin, French Heritage Society aide à l'organisation de séminaires professionnels sur l'architecture et les arts décoratifs.

Enfin, la FRAME (French Regional American Museum Exchange) est aussi partenaire de l'association. Elle a permis l'organisation de l'exposition "La Volupté du goût" à Tours (Indre-et-Loire). Cet événement sera ensuite transféré à Portland (Oregon, U.S.A).

Le 1^{er} octobre 2008 s'est tenu un colloque sur la philanthropie aux Etats-Unis, signe que les deux pays travaillent ensemble sur la question.

Les conditions d'obtention de donations

Avant de recevoir un prix par la French Heritage Society, les édifices doivent répondre à certains critères :

- d'abord, le monument doit être classé ou inscrit sur la liste des monuments historiques ;
- le dossier doit forcément concerner un élément d'architecture ;
- ensuite, l'édifice doit pouvoir recevoir des *matching funds* (les collectivités locales doivent verser le même montant que FHS) ;
- le dossier doit faire apparaître un projet de travaux ;
- enfin, le monument doit être ouvert au public dans le souci d'un partage du patrimoine.

Après une étude de tous les dossiers par le conseil à New York, les monuments reçoivent un prix, que l'on appelle en anglais *a grant*.

En 2008, onze prix ont été attribués, huit en France et trois aux Etats-Unis. Voici quelques exemples :

- Le château de Dinteville (Haute-Marne), \$30.000
- Le château d'Osthoffen (Bas-Rhin)
- La statue de Jeanne d'Arc à Philadelphie (Pennsylvanie)
- Passebon Cottage (New Orleans, Louisiane), \$26.350

Le chapitre de Paris : section française de FHS

Le fonctionnement et les actions du chapitre sont présentés par mesdames STANFIELD-PINEL et FLAHAUT DE LA BILLARDERIE.

Créé en 1983, un an après la création de Friends of Vieilles Maisons Françaises, le chapitre de Paris comprend quatre-vingt douze membres américains et français. Il mène des actions afin d'obtenir des fonds pour restaurer le patrimoine architectural français, et il cultive l'amitié franco-américaine.

Tous les ans, chaque chapitre de l'association donne un prix à un monument sélectionné. Par exemple, l'église Sainte Augustine à la Nouvelle Orléans (Louisiane, U.S.A).

Pour rassembler des donations, la section de Paris organise la venue d'Américains en France. Les excursions sont uniques, ainsi les donateurs ont récemment pu visiter le Musée Cardin, le chantier de la Galerie des Glaces de Versailles, l'hôtel Matignon. Chaque année, ils se réunissent pour un gala dans un endroit différent mais toujours exceptionnel. Il y a également des "cocktails culturels" et des conférences, organisées spécialement pour les donateurs.

Un prix de FHS, le château de la Roche-Courbon

Christine SEBERT-BADOIS, propriétaire de ce château en Charente Maritime, fait part de son expérience avec l'association. Sa propriété a reçu le prix de l'année 2006.

L'intervenante dresse un bref historique du château. Sauvé en 1920, racheté par son grand père, il fût restauré de 1930 à 1939. Ses jardins classiques montrent l'héritage de Le Nôtre. Le monument est ouvert au public depuis soixante ans. Les trente-cinq mille visiteurs par an ainsi que la location des salles permettent une activité économiquement viable. Une partie de la recette est gardée pour son entretien et sa restauration. Les propriétaires reçoivent des aides de l'Etat et du département.

Christine SEBERT-BADOIS est adhérente de Demeure Historique, ce qui selon elle est une aide précieuse pour la recherche d'artisans, de restaurateurs, ou pour les mises en relations avec des mécènes. C'est par ce biais qu'elle a connu FHS.

Le bâtiment des communs du château était dans un état de délabrement avancé (charpentes victimes d'un défaut de construction du XVII^{ème} siècle) et nécessitait une restauration lourde. La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et les Architectes des Bâtiments de France ont estimé le coût à 330.000€. French Heritage Society a donné \$20.000, c'est-à-dire qu'elle a financé une tranche de travaux. Il y en avait cinq sur ce bâtiment de soixante-dix mètres de long.

Afin d'enrichir l'échange avec les donateurs, les propriétaires du château ont accueilli les mécènes et les ambassadeurs américains dans leur domaine. Cela a permis une meilleure compréhension des travaux à faire et des contacts chaleureux.

Deux années plus tard, les mécènes sont revenus lors du vingt-cinquième anniversaire de FHS et ont pu voir le résultat de leurs donations.

Christine SEBERT-BADOIS exprime l'importance des aides financières mais aussi humaines, et des relations entre des "hommes qui partagent les mêmes idéaux".

Denis DE KERGOLAY conclue la séance en disant la difficulté que peut traverser le marché des donations, à cause de la crise actuelle. C'est en effet un marché volatile tout comme celui de l'art. Cependant, il est optimiste dans le sens où les Etats-Unis ont un fort potentiel de mécénat. Les amitiés existantes doivent être renforcées, et les réseaux doivent être continuellement élargis.